

*Présenté par
Jean-Paul Huchon
Président du conseil régional
d'Île-de-France*

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EN FAVEUR DES ARTS DE LA RUE
ET DE LA PISTE**

TROISIEME AFFECTATION POUR 2014

Chapitre 933 « Culture, Sports et Loisirs » :
Code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques »,
Programme HP 312-005 (131005) « aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la
rue»

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS	4
PROJET DE DELIBERATION	7
ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF	9
ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS.....	13

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent rapport a pour objet :

l'attribution de **8** subventions et l'affectation d'un montant de 85 500,00 euros d'autorisations d'engagement prélevées sur le Chapitre 933 « Culture, Sports et Loisirs » : Code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques », Programme HP 312-005 (131005) « aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue » du budget 2014 ;

I – Rappel du dispositif d'aide aux arts de la rue et de la piste

Véritable vivier d'artistes et de professionnels, les arts de la rue et de la piste ont un potentiel très fort de développement en Ile-de-France.

Les arts de la rue se caractérisent par des spécificités fortes, à savoir :

- une diversité esthétique des propositions,
- l'implication des habitants et du public au cœur du processus de création, installant ainsi une relation unique entre les spectateurs, l'expression artistique et le territoire.
- la gratuité des spectacles, qui permet de s'adresser à tous, sans barrières.
- la capacité de jouer dans tous types d'espaces, qui permet un véritable maillage des territoires qu'ils soient urbains ou ruraux et l'invention de modes de diffusion originaux et alternatifs.

Les arts de la piste se caractérisent par :

- le chapiteau et l'itinérance, qui jouent un rôle fédérateur au sein de la cité,
- une diversité des principes d'écriture et des formes,
- une flexibilité dans le rapport à l'espace,
- un fort potentiel de développement des publics.

Les arts de la rue et de la piste sous chapiteau inscrivent leur singularité dans le choix délibéré de l'espace public. Ils agissent par leurs interventions comme révélateur et identificateur d'un territoire. Ils permettent en ce sens au « public-population » de regarder et découvrir autrement leur lieu de vie. De par leur mobilité, les arts de la rue et de la piste peuvent irriguer de larges territoires qu'ils soient urbains ou ruraux, impliquant des acteurs hétérogènes. Du fait des contraintes de l'espace public (besoins logistiques, techniques...), les projets se fondent sur des partenariats nécessaires avec les collectivités territoriales et permettent de constituer la base de projets culturels structurants pour les habitants.

Considérant les difficultés rencontrées par les professionnels des arts de la rue et de la piste en Ile-de-France (coût et rareté du foncier, méconnaissance des collectivités locales dans ce domaine, rareté de l'accueil de cirque sous chapiteau, fort impact de la crise économique sur le secteur...) et leurs besoins exprimés quant à l'amélioration nécessaire des conditions de la création sur le territoire, le Conseil Régional, réuni le 20 juin 2013, a adopté une délibération cadre (CR 52-13) proposant deux nouvelles aides dans les domaines des arts de la rue et de la piste, afin de soutenir des projets s'inscrivant sur le territoire francilien et prenant en considération l'espace public :

- **L'aide à projet « arts de la rue et de la piste ».**

L'aide à projet a vocation à soutenir des projets originaux et innovants mêlant nécessairement création et diffusion, en lien avec un ou plusieurs partenaires.

Ces projets peuvent être de deux types :

- des projets de création ou de reprise artistique dans l'espace public ;

- des projets ou évènements (hors festivals et fêtes de ville), se déroulant sur le territoire francilien et mettant en valeur les arts de la rue et/ou les arts de la piste, la diffusion dans l'espace public et l'émergence artistique, avec une prise en compte de la relation aux publics.

Avec ce dispositif, l'aide régionale accompagne des initiatives spécifiques, délimitées dans le temps dont l'objectif est :

- de renforcer les dispositifs régionaux avec une aide adaptée pour un secteur avec des enjeux spécifiques,
- de valoriser et développer les arts de la rue et de la piste sur le territoire francilien,
- d'œuvrer à la diversification des propositions artistiques dans l'espace public en termes de création et de diffusion,
- de soutenir l'émergence, la création et la prise de risque artistique,
- de soutenir l'élargissement de la diffusion des artistes et la circulation des publics à l'échelle régionale,
- d'inciter les artistes à aller au-devant des publics en proposant de nouveaux modes de rencontres et d'appropriation et ainsi réduire les inégalités sociales et territoriales face à la culture

- **L'aide à la résidence territoriale « arts de la rue et de la piste ».**

La résidence est entendue comme l'association d'un artiste ou d'une équipe artistique et d'une collectivité locale ou structure d'accueil autour d'un projet commun, sur un territoire, pour une durée, souvent de longue, qui dépasse celle de la simple présentation d'une œuvre ou d'un spectacle, afin d'effectuer, outre un travail personnel de création, des actions de terrain auprès des populations.

La résidence répond ainsi à une triple mission : la création ou présentation d'étapes de travail ou maquettes, la diffusion large et diversifiée de la production et des actions de sensibilisation et d'accompagnement auprès des populations.

L'aide à la résidence territoriale a pour objectif de favoriser les partenariats entre compagnies et collectivités locales ou lieux institutionnels, en incitant ces derniers à accueillir des compagnies et artistes en résidence. Pour la collectivité ou la structure d'accueil, ce partenariat se traduit par la mise à disposition d'espace de travail, d'assistance technique et/ou d'une aide financière. Pour beaucoup d'artistes, cela représente l'assurance d'une certaine stabilité et surtout de pouvoir s'impliquer sur un territoire et d'engager une véritable relation avec les populations à travers des actions artistiques (création et diffusion de spectacles, éducation et formation, sensibilisation, évènement).

La mise en œuvre de ce dispositif a pour ambition :

- d'affirmer la place et le rôle des arts de la rue et de la piste au cœur de la vie culturelle et sociale du territoire,
- de soutenir le développement de dynamiques territoriales et partenariales notamment avec les collectivités locales,
- de favoriser l'accueil en résidence de création ou d'implantation d'une compagnie comme outil de pérennisation de moyens de production, de diffusion dans un souci d'aménagement du territoire,
- de soutenir l'émergence, la création et la prise de risque artistique,
- de soutenir la diffusion des artistes et la circulation des publics à l'échelle régionale,
- d'aider à l'accompagnement de compagnies dans le domaine administratif, artistique et/ou technique.

II - Les troisièmes affectations pour 2014

13 demandes ont été déposées :
 11 relatives à l'aide à projets
 2 relatives à l'aide à la résidence

Suite à l'instruction de ces dossiers par les services, je vous propose d'attribuer des aides aux projets suivants :

N° TIERS	N°IRIS	NOM DE LA STRUCTURE	Objet du dossier	Type – projet ou résidence	Montant proposé
P0024529	14014821	LA DALLE AUX CHAPS	projet ABADABA à Paris	Aide à projet	10 000,00
P0014416	14014824	SHAM	projet de création et de reprise artistique "Un roi vu du ciel"	Aide à projet	15 000,00
P0029740	14014831	ASSOCIATION LE P'TIT CIRK	21 représentations du spectacle "Hirisinn" cirque sous le chapiteau de la Cie	Aide à projet	10 000,00
P0029743	14014833	MALAXE	projet ENTR(EUX) à Saulx-les-Chartreux	Aide à projet	5 000,00
R4611	14014835	ANNIBAL & SES ELEPHANTS	projet eCOnoMic STRIP	Aide à projet	15 000,00
R25828	14015481	COMPAGNIE LUNATIC	projet FILEUSE à Paris	Aide à projet	6 000,00
P0029742	14015679	LE JOUR SE LEVE	Projet ENTRE DEUX	Aide à projet	18 000,00
P0029741	14014823	MELI MELO	résidence d'implantation de la Mia Cie	résidence	6 500,00

TOTAL : 85 500,00 euros

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le président du conseil régional
d'Ile-de-France


JEAN-PAUL HUCHON

PROJET DE DELIBERATION**DU****ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EN FAVEUR DES ARTS DE LA RUE ET DE LA PISTE
TROISIEME AFFECTATION POUR 2014**

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Le code général des Collectivités territoriales ;
- VU** La délibération CR 33-10 du 17 juin 2010 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier ;
- VU** La délibération n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission permanente ;
- VU** La délibération CR 52-13 du 20 juin 2013 relatif au soutien arts de la rue et de la piste ;
- VU** La délibération CP 13-828 adoptant les conventions types relatives aux aides à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue ;
- VU** Le budget de la Région Ile-de-France pour 2014 ;
- VU** L'avis de la commission de la culture ;
- VU** L'avis de la commission des finances, de la contractualisation et de l'administration générale ;
- VU** Le rapport CP 14-603 présenté par monsieur le président du conseil régional d'Ile-de-France

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 :

Décide de participer, au titre du soutien aux arts de la rue et de la piste, au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de 85 500,00 €.

Subordonne le versement des subventions à la conclusion de conventions conformes à la convention type approuvée par délibération CP 13-828 du 20 novembre 2013 et autorise le Président à les signer ;

Affecte une autorisation d'engagement de 85 500,00 € disponible sur le chapitre 933 « Culture, sport et loisirs » - code fonctionnel 312 « activités artistiques et culturelles » programme HP 312-005 « aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue », action 13100501 « soutien au spectacle vivant » du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 2 :

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans le tableau ci-après, par dérogation à l'article 29 de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier :

N° TIERS	N°IRIS	NOM DE LA STRUCTURE	Date éligibilité
P0024529	14014821	LA DALLE AUX CHAPS	23 juin 2014
P0014416	14014824	SHAM	23 juin 2014
P0029740	14014831	ASSOCIATION LE P'TIT CIRK	23 juin 2014
P0029743	14014833	MALAXE	23 juin 2014
R4611	14014835	ANNIBAL & SES ELEPHANTS	23 juin 2014
R25828	14015481	COMPAGNIE LUNATIC	23 juin 2014
P0029742	14015679	LE JOUR SE LEVE	23 juin 2014
P0029741	14014823	MELI MELO	23 juin 2014

**Le président du conseil régional
d'Ile-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	R0006734	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action :	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif :	00000835 - Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste
---------------------	---

Dossier :	14014821 - LA DALLE AUX CHAPS - CIRQUE ELECTRIQUE (Aide à projet Abadaba - Demande CP octobre 2014)		
Bénéficiaire :	P0024529 - LA DALLE AUX CHAPS		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
50 990,00 €	HT	19,61 %	10 000,00 €

Dossier :	14014824 - SHAM (Aide à projet "Un roi vu du ciel") - CP 17 octobre 2014		
Bénéficiaire :	P0014416 - SHAM		
Localisation :	SEINE SAINT DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
75 978,00 €	TTC	19,74 %	15 000,00 €

Dossier :	14014831 - ASSOCIATION LE P'TIT CIRK (Aide à projet "Hirisinn") - CP du 17 octobre 2014		
Bénéficiaire :	P0029740 - ASSOCIATION LE P'TIT CIRK		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
33 845,00 €	HT	29,55 %	10 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	R0006734	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action :	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif :	00000835 - Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste
---------------------	---

Dossier :	14014833 - MALAXE (Aide à projet : ENTR(EUX) Etape IDF) - CP du 17 octobre 2014		
Bénéficiaire :	P0029743 - MALAXE		
Localisation :	ESSONNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	5 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
16 960,00 €	TTC 29,48 %	5 000,00 €

Dossier :	14014835 - ANNIBAL & SES ELEPHANTS (Aide au projet Economic Strip) - CP du 17 octobre 2014		
Bénéficiaire :	R4611 - ANNIBAL & SES ELEPHANTS		
Localisation :	HAUTS DE SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
166 500,00 €	HT 9,01 %	15 000,00 €

Dossier :	14015481 - COMPAGNIE LUNATIC (Aide à projet : Fileuse) - CP 17 octobre 2014		
Bénéficiaire :	R25828 - COMPAGNIE LUNATIC		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	6 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
31 155,00 €	TTC 19,26 %	6 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	R0006734	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action :	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif :	00000835 - Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste
---------------------	---

Dossier :	14015679 - LE JOUR SE LEVE (Aide au projet ENTRE DEUX) - CP 17 octobre 2014		
Bénéficiaire :	P0029742 - LE JOUR SE LEVE		
Localisation :	VAL D'OISE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	18 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
109 597,00 €	TTC 16,42 %	18 000,00 €

Total sur le dispositif 00000835 - Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste :	79 000,00 €
--	-------------

Dispositif :	00000836 - Aide à une résidence territoriale arts de la rue et/ou de la piste
---------------------	---

Dossier :	14014823 - ASSOCIATION MELI-MELO (Aide à résidence d'implantation de la Mia Cie) - CP octobre 2014		
Bénéficiaire :	P0029741 - MELI MELO		
Localisation :	YVELINES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	6 500,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
18 500,00 €	HT 35,14 %	6 500,00 €

Total sur le dispositif 00000836 - Aide à une résidence territoriale arts de la rue et/ou de la piste :	6 500,00 €
--	------------

Total sur l'imputation 933 - 312 - 131005 - 13100501 :	85 500,00 €
---	-------------

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014821
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : LA DALLE AUX CHAPS - CIRQUE ELECTRIQUE (AIDE A PROJET ABADABA - DEMANDE CP OCTOBRE 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste	50 990,00 €	19,61 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA DALLE AUX CHAPS
 Adresse administrative : PL DU MARQUIS DU VERCORS
 75020 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame CECILE MULOT, Directrice

Objet : le développement d'activités artistiques et culturelles autour des arts du cirque. Elles sont organisées en trois pôles : école et pratiques amateurs, création et diffusion, recherche et ressources.

Date de publication au JO : 23 juillet 0011

N° SIRET : 53381287100028

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste

Rapport Cadre : CR52-13 du 20/06/2013

Objet du projet : projet ABADABA à Paris.

Date prévisionnelle de début de projet : 23 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé :

Dans le cadre de cette mise en œuvre du soutien en faveur des arts de la rue et de la piste, des dépenses d'organisation sont engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande le 23 juin 2014.

Description :

I- Présentation du bénéficiaire

Formé chez les Noctambules de Michel Nowak à Nanterre puis à l'école Fratellini, Hervé Vallée, a toujours mêlé les techniques des arts du cirque (jonglerie, acrobatie, burlesque...) aux autres disciplines, notamment la musique, sous l'influence de la culture rock'n roll et punk.

En 1995, il crée le Cirque Electrique qui se veut tout à la fois une compagnie, un projet de vie, un univers artistique, politique et social, entre le mythe d'une tradition de cirque et la réalité d'une culture urbaine radicale et moderne. De nombreuses créations sont montées : « Steam », « Le Great motor show », « Abada »..., les cirques-laboratoires...etc.

Equipé de 2 chapiteaux et d'un parquet de bal, le Cirque électrique a résidé dans différents lieux : Les Arènes de Nanterre (92), La Caserne à Pontoise (95), Quai de Seine (Paris 19e), Quai de la Gare (Paris 13e), la Cour du Maroc (Paris 18e),

Depuis 2011, suite à un appel à projets de la Ville de Paris, le Cirque Electrique a investi la ZAC de la Porte des Lilas pour développer le projet de la « Dalle des cirques », chapiteau de diffusion de spectacles de cirque et toutes autres formes artistiques. Dans ses trois chapiteaux, avec son manège et ses caravanes, le Cirque Electrique propose tout à la fois une école de cirque, une programmation artistique dédiée au cirque de création et ouverte à d'autres disciplines sœurs, des accueils en résidence et ses propres créations.

Des actions culturelles sont régulièrement menées avec des établissements scolaires, sociaux, hospitaliers sur un territoire compris entre les 19e et 20e arrondissements de Paris jusqu'aux villes proches telles que Les Lilas, Bagnolet, Le Pré Saint-Gervais, Montreuil et Romainville.

La Ville de Paris est le principal partenaire public de la structure au titre du projet « La Dalle aux chaps » (convention 2011-2015). Le Cirque électrique a par ailleurs bénéficié d'aides à l'itinérance pendant plusieurs années de la part du Ministère de la culture – DMDTS puis DGCA.

En 2013, le Cirque électrique a bénéficié d'une aide à projet arts de la rue / arts du cirque de 8000 € de la part de la Région Ile-de-France pour son projet de création « l'm a man » ainsi que d'aides à l'investissement pour la rénovation des structures du cirque (26 540 €) et de l'acquisition de matériel scénique (12 520€) ; en 2014, le Cirque électrique a bénéficié d'une aide à la rémunération des emplois d'avenir (3179€).

II – Présentation du projet

Nature du projet : création du spectacle jeune public "ABA DABA le retour ; Enfants ! Sortez vos parents !"

Champ artistique : cirque de création sous chapiteau

Dates & lieux du projet : de juillet à décembre 2014

- Juillet 2014 au Cirque électrique : création musicale et construction des éléments scénographiques
- Septembre 2014 aux Ateliers Claus à Bruxelles : résidence de création musicale
- Octobre 2014 à Paris : finalisation de la création musicale et création lumière et conception costumes
- Décembre 2014 à Paris : Répétitions puis diffusion

Création le 10 décembre 2014 suivie d'une série de 16 représentations du 10 au 28 décembre à raison de deux représentations par jour le mercredi et le week-end et une représentation par jour entre le 24 et le 28 décembre.

Description du projet

- Contenu & singularité artistique

Après une période d'installation sur le site, le Cirque électrique reprend son activité artistique de création. Ce projet de recréation d'un spectacle historique de la compagnie ("Aba Daba", première version créée en 2001) s'inscrit aussi dans les 20 ans du Cirque électrique.

Le projet est de faire une nouvelle création musicale avec le groupe TNT (où joue le directeur artistique du Cirque électrique, Hervé Vallée), en lieu et place du groupe Dragibus, de réaliser une création lumières qui était impossible avec le chapiteau précédent (translucide), de revoir et d'adapter la scénographie pour un espace plus grand et d'intégrer 6 artistes circassiens (3 à l'origine).

La scénographie et l'univers esthétique allieront un univers de peluches, de la musique électro-pop rock, des marionnettes... et les enfants (à partir de 2 ans) seront invités à une "free kids party" après le spectacle.

- Eventuelles actions culturelles prévues avec quels publics :
Des actions de médiation seront mises en œuvre notamment autour des séances scolaires, avec rencontres des artistes, visites du lieu.
- Eventuelles démarches de développement durable (sociales, environnementales et énergétique...)
Partenariat avec Culture du cœur et le Secours populaire et tarifs privilégiés pour les relais partenaires du Cirque électrique (centres sociaux, maisons de retraite, hôpital de jour, Impro, centres aérés, centres de loisirs...)

Diffusion prévue :

Diffusion à l'échelle nationale envisagée à partir de l'été 2015 sous chapiteau et en salle dans les réseaux jeune public, cirque et théâtre

Partenaires envisagés : festivals jeune public A pas contés, Au bonheur des mômes, Méli môme ; tournée sous chapiteau à Chalon, aux Arènes de Nanterre, à Tremblay-en-France, le Mans, Avignon...

Partenaires du projet (acquis, aides en nature et en industrie)

Ateliers Claus à Bruxelles (résidence pour création musicale), Paris Môme, Ville de Paris (aide financière & communication)

Partenariats de quartier : cultures du cœur, secours populaire, centres sociaux, maisons de retraite, hôpital de jour, Impro, centres aérés, centres de loisirs...

Soutiens publics du projet

Sollicités : Mairie du 20e arr. (10 000 € - a priori acquis), Spedidam (4500€), Adami (4000€)

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Budget du projet (HT)

DEPENSES	€	RECETTES	€
DEPENSES ARTISTIQUES		ETAT	
Salaires bruts artistes	19240	Autre(s) Direction(s) du Ministère de la Culture (préciser) <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Charges employeur artistes	10392		
Autres (préciser) : catering	1603,90	COLLECTIVITES TERRITORIALES	
		<u>Région Ile-de-France</u>	
DEPENSES TECHNIQUES		Région IDF – Aide au projet	15000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens	3736,10	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Charges employeur techniciens	1844	Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Défraiements	200	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Locations de salle		Communes (préciser chaque commune) : Mairie du 20 ^{ème} arrondissement de Paris <input type="checkbox"/> sollicité	10000
Locations de matériels	750	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Achats matériels	1000		
Construction, fabrication (décors, costumes...)	9000	EMPLOI AIDE	
Communication	3800	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	490
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	
Frais d'accueil (fluides chapiteau)	4700	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
Service pressing	250	SPEDIDAM	4500
AUTRES DEPENSES		ADAMI	4000
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		MECENAT & SPONSOR	
Frais cabinet comptable	320		
Salaires bruts Chargé de production	1661	AUTRES RECETTES	
Charges employeur chargé de production	435	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
Salaires bruts Chargé Responsable des publics	1684	Billetterie	22000
Charges employeur Responsable des publics	374	Recettes de coréalisation	
		Apport propre de production :	5000
TOTAL	60990	TOTAL	60990

Soutien régional proposé

La Région décide de soutenir LE CIRQUE ELECTRIQUE / LA DALLE AUX CHAPS pour le projet de création du spectacle « » à hauteur de 10 000 € sur une base subventionnable de 50 990€ correspondant au budget du projet déduction faite de l'écart entre la somme demandée et la somme obtenue.

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	26 540,00 €
2013	Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste	8 000,00 €
2013	Soutien à la création et à la diffusion numérique	12 520,00 €
	Montant total	47 060,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014824
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : SHAM (AIDE A PROJET "UN ROI VU DU CIEL") - CP 17 OCTOBRE 2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste	75 978,00 €	19,74 %	15 000,00 €
	Montant Total de la subvention		15 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SHAM
 Adresse administrative : 10 AV FRANCIS DE PRESSENSE
93350 LE BOURGET
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur JEAN-CHRISTOPHE ESTIOT, Président
 N° SIRET : 48821102000018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste
 Rapport Cadre : CR52-13 du 20/06/2013

Objet du projet : du projet de création et de reprise artistique "Un roi vu du ciel" en 2015

Date prévisionnelle de début de projet : 23 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé :

Dans le cadre de cette mise en œuvre du soutien en faveur des arts de la rue et de la piste, des dépenses d'organisation sont engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande le 23 juin 2014.

Description :

I- Présentation du bénéficiaire

Sham est une association créée en 2005 à l'initiative de Serge Hamon (ancien collaborateur de la cie Annibal et ses éléphants) ayant pour vocation la promotion, la production et l'organisation de spectacles vivants, dans le domaine des arts de la rue et de la piste.

L'association porte à la fois les projets de création de la compagnie et accueille d'autres équipes artistiques en résidence et en diffusion. Elle bénéficie d'un ancrage assez développé en Ile-de-France, grâce à des partenariats réguliers en Seine-St-Denis (villes de Stains, Bagnole, Bobigny et structures

culturelles du 93 comme Le Samovar, l'Académie Fratellini, la Maison des jonglages), mais surtout grâce à sa collaboration originale et croissante depuis 2006 avec Le Bourget.

La compagnie est en effet missionnée par la Ville afin de développer des actions culturelles avec les populations (ateliers, créations...) mais également pour diffuser ses propres créations, participer aux événements locaux et conduire une programmation régulière de spectacles de cirque et arts de la rue sur toute la saison, ouverte à tous, et destinée à un public familial (Les Pistes du Bourget, 10 spectacles par an)

Sham reçoit le soutien régulier de la Ville du Bourget pour l'ensemble de ses activités, a été aidé par le Conseil Général de Seine-Saint-Denis entre 2007 et 2009 dans le cadre d'une convention triennale de résidence, et bénéficie des aides ponctuelles du Ministère de la Culture (DRAC Ile-de-France et DGCA), ainsi que des coproductions de plusieurs lieux phares des arts de la rue (Lieux Publics – Centre National de Création des Arts de la rue à Marseille, Le Fourneau – Centre National des Arts de la Rue à Brest, Le Hangar – Pole régional des Arts de la rue à Amiens).

La Région Ile-de-France soutient Sham depuis juillet 2012 au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle à hauteur de 30 000 € pour son implantation au Bourget et pour l'accueil d'équipes artistiques des arts de la rue et de la piste en résidence dans des lieux de la ville, en collaboration étroite avec le service culturel municipal. L'objectif est d'accueillir 5 équipes par an (sur appel à projets) en leur mettant à disposition des espaces de création et de répétitions selon leurs besoins sur des périodes variant entre 10 jours et 3 semaines, en les défrayant (repas, hébergement, transports), en leur proposant un accompagnement technique, en communication et enfin financier (coproduction, pré-achats). Des sorties de résidence (les Surprises) sont organisées dans les quartiers de la ville et un travail d'action culturelle avec des enfants ou le tout public est proposé sous forme de stage ou d'atelier.

L'aide régionale a été ciblée sur le volet emploi (20 000 €) pour soutenir les postes de directeur artistique et technique et de coordinatrice ainsi que sur le volet création/diffusion (10 000 €) pour l'accueil des compagnies arts de la rue et de la piste en résidence.

II – Présentation du projet

Nature du projet : création de « Sham remixe "Un roi vu du ciel" de Bruno Gibert »

Champ artistique : cirque de création sous chapiteau

dates & lieux du projet : février-mai 2015 à Le Bourget, Dugny, Drancy (93)

Description du projet :

- Nature du projet & singularité artistique

Compagnie de théâtre de rue et opérateur culturel dans le domaine du cirque et des arts de la rue au Bourget et sur les villes voisines, Sham se lance pour la première fois dans une création de cirque sous chapiteau avec un nouveau "remix" soit une adaptation contemporaine d'une œuvre de la littérature, ici, un album jeunesse.

Le spectacle visuel sans paroles, autour de l'aérien, (4 interprètes) sera destiné au jeune public à partir de 4 ans et associera des élèves des conservatoires de Dugny et du Bourget pour la partie musicale.

- Actions culturelles prévues auprès des publics

Des ateliers cirque auront lieu avec des jeunes en avril-mai 2015 puis en août 2015 ; un atelier musique de scène avec les conservatoires sera mis en place de novembre 2014 à mai 2015 pour créer la musique originale avec des élèves des classes de musiques actuelles mais aussi l'ensemble des élèves des conservatoires.

Diffusion prévue en 2015 :

Création le 16 mai 2015 à Dugny sous chapiteau

Diffusion : le 25 mai 2015 au Bourget sous chapiteau et à Drancy fin août 2015.

Partenaires du projet:

Acquis : Villes du Bourget (coproduction, soutien logistique diffusion, préachat), Dugny (mise à disposition 3 semaines terrain sécurisé et gardienné pour les répétitions et les représentations, cession en pré-achat, prise en charge montage chapiteau diffusion, actions culturelles), Drancy (accueil en résidence du chapiteau, actions culturelles, cession en pré-achat)

Académie Fratellini, ENACR

Conservatoires de Dugny et du Bourget

Sollicités : Cirq'Evolution, 2R2C, La Villette, le Mans, Amiens, Le Channel, les parcs départementaux du 93...

Soutiens publics :

Acquis : Ville du Bourget (6000 €)

Sollicités : DRAC Théâtre (9 000 €), CG93 - MEPAA (15 000 €)

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Budget du projet (TTC)

DEPENSES	€	RECETTES	€
DEPENSES ARTISTIQUES		ETAT	
<i>Préciser le détail des postes :</i> direction artistique, artistes de cirque, metteur en scène, assistant mise en scène		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre): Service Théâtre , Aide à la production dramatique 2015 <input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	9 000
Salaires bruts artistes :	14 026	Autre(s) Direction(s) du Ministère de la Culture	
Charges employeur artistes	7 069		
Défraiements	5 172	Autre(s) subvention(s) de l'Etat (Préciser):	
Droits d'auteur	500		
Autres (préciser) :		COLLECTIVITES TERRITORIALES	
		<u>Région Ile-de-France</u>	
DEPENSES TECHNIQUES		Région IDF – Aide au projet	20 000
<i>Préciser le détail des postes :</i> chargée de production, scénographe, costumier, créateur sonore, créateur lumière		Région IDF - autres services (préciser) :	
Salaires bruts techniciens	16 724	Autres Régions (préciser) :	
Charges employeur techniciens	10 418	Département de la Seine-Saint-Denis	15 000

		(mepaa – Résidence artistique en conservatoire) <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	
Achats matériels	5 000		
Construction, fabrication (décors, costumes...)	8 000	UNION EUROPEENNE	
Coûts d'installation (montage, démontage)	6 950	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Transports	1 100	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Communication	3 639	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Autres (préciser) : divers, imprévus	1 500	Autres (préciser) :	
Gardiennage chapiteau (uniquement au Bourget)	300	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
AUTRES DEPENSES		SACD	
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		MECENAT & SPONSOR	
Fédération des arts de la rue	20		
Assurance	150	AUTRES RECETTES	
Téléphone	30		
Frais bancaires	70	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
Frais postaux	50		
Comptable	125	Billetterie	
Petites fournitures	35	Recettes de coréalisation	
Chauffage	100	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
		Prestations de service (préciser) : actions culturelles et montage de chapiteau facturés à Dugny, Drancy et au Bourget	9 950
		Apports de coproduction (préciser) : recherche coproducteurs en cours	9 000
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations) : 3	6 000
		Autres (préciser) : Part de la compagnie pris sur la subvention du Bourget (convention de fonctionnement)	12028
TOTAL	80 978	TOTAL	80 978
Mise à disposition de locaux : espaces sécurisé et gardienné à Dugny et Drancy	10 800	Mise à disposition de locaux : espaces sécurisé et gardienné à Dugny et Drancy	10 800

Soutien régional proposé

La Région décide de soutenir l'association Sham pour la création de «Sham remixe "Un roi vu du ciel" de Bruno Gibert » à hauteur de 15 000€ sur une base subventionnable de 75 978 € correspondant au budget prévisionnel proposé déduction faite de l'écart entre l'aide demandée et l'aide proposée.

Exercice	Montant
2014	15 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
	Montant total	90 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014831
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ASSOCIATION LE P'TIT CIRK (AIDE A PROJET "HIRISINN") - CP DU 17 OCTOBRE 2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste	33 845,00 €	29,55 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION LE P'TIT CIRK
 Adresse administrative : 2 RUE DES FONTAINES
22300 LANNION
 Statut Juridique :
 Représentant : Madame Brigitte BONNY PERON, Présidente

N° SIRET : 45360861400039

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste
 Rapport Cadre : CR52-13 du 20/06/2013

Objet du projet : 21 représentations du spectacle "Hirisinn" cirque sous le chapiteau de la Cie

Date prévisionnelle de début de projet : 23 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé :

Dans le cadre de cette mise en œuvre du soutien en faveur des arts de la rue et de la piste, des dépenses d'organisation sont engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande le 23 juin 2014

Description :

P'TIT CIRK (75)

I- Présentation du bénéficiaire

Le p'tit cirk a été créé en 2004 par Danielle le Pierrès et Christophe Lelarge, artistes et acteurs de cirque sortis du CNAC en 1989 et ayant passé huit ans au sein des Arts sauts. La compagnie a créé quatre spectacles, « Togenn » en 2005, « Tok » en 2006, « 2 » en 2009 et « Hirisinn » en 2013. Elle s'est

imposée comme une référence du nouveau cirque. Depuis 2011, la compagnie est soutenue dans le cadre d'une convention triennale par la Ville de Lannion, le Conseil général des côtes d'Armor et le Conseil régional de Bretagne. En 2012, elle est conventionnée par la DRAC de Bretagne.

II – Présentation du projet

Nature du projet : Reprise du spectacle « Hirisinn »

Champ artistique : Cirque sous chapiteau

Dates & lieux du projet : Décembre 2014

Description du projet :

« Hirisinn » compte six artistes : le duo Danielle Le Pierrès- Christophe Lelarge au trapèze, deux personnes aux anneaux et deux musiciens au bandonéon et saxophone sous un chapiteau jaune de trois-cent-cinquante places. Le spectacle a été créé en février 2013 sous chapiteau au Carré Magique – Lannion, Pôle national du Cirque en Bretagne.

L'équipe du P'tit Cirk implante en décembre 2014 son chapiteau dans le parc Georges Brassens à proximité du Monfort-Théâtre à Paris 15eme en décembre afin de retravailler le spectacle pour une série de représentations. Plusieurs jours de reprise vont permettre à l'équipe du projet de retravailler la proposition du point de vue acrobatique, dramaturgique, musical et technique (lumière et son). L'objectif est de diffuser au mieux le spectacle dans les prochaines années, les professionnels du cirque et du spectacle de réseaux nationaux, européens ou internationaux reconnaissant la programmation du Monfort pour ses choix novateurs et affirmés dans le domaine du cirque contemporain.

Diffusion prévue : 10 décembre 2014 – 11 janvier 2015

Partenaires du projet (Acquis) :
Le Monfort Théâtre

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Budget du projet

DEPENSES	€HT	RECETTES	€HT
DEPENSES ARTISTIQUES		ETAT	
<i>Préciser le détail des postes</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre):	

		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts artistes – 6 – BRUT 4 circassiens 2 musiciens	6100	Autre(s) Direction(s) du Ministère de la Culture (préciser) <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Charges employeur artistes	3300		
Défraiements	7500	Autre(s) subvention(s) de l'Etat (Préciser): <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Droits d'auteur			
Autres (préciser) :		COLLECTIVITES TERRITORIALES	
		Région Ile-de-France	
DEPENSES TECHNIQUES		Région IDF – Aide au projet	16000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens 2 régisseurs	2800	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Charges employeur techniciens	1790	Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Défraiements hébergements	800	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Locations de salle		Communes (préciser chaque commune) : <input type="checkbox"/> acquis / X sollicité VILLE DE PARIS	10000
Achats matériels	300		
Construction, fabrication (décors, costumes...)		UNION EUROPEENNE	
Coûts d'installation (montage, démontage)	5125	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Transports	5500	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Communication		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	
		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
AUTRES DEPENSES		SACD	
Part de charges de fonctionnement		Autres (préciser) :	
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		MECENAT & SPONSOR	
		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
		Billetterie	6000
		Recettes de coréalisation	
		Apports de coproduction (préciser) :CIE	7845
TOTAL	39845	TOTAL	39845

Soutien régional proposé

La Région apporte un soutien de 10 000 € au projet de reprise d'Hirisinn sur une base subventionnable de 33 845 euros correspondant aux dépenses du budget prévisionnel proposé et déduction faite de l'écart de 6000 euros entre la subvention demandée et la subvention proposée.

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014833
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : MALAXE (AIDE A PROJET : ENTR(EUX) ETAPE IDF) - CP DU 17 OCTOBRE 2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste	16 960,00 €	29,48 %	5 000,00 €
	Montant Total de la subvention		5 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MALAXE
 Adresse administrative : CITE DES ASSOCIATIONS
 13001 MARSEILLE
 Statut Juridique :
 Représentant : Madame Linda CHASSAIGNE, Présidente

N° SIRET : 53399815900016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste
 Rapport Cadre : CR52-13 du 20/06/2013

Objet du projet : projet ENTR(EUX) à Saulx-les-Chartreux

Date prévisionnelle de début de projet : 23 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé :

Dans le cadre de cette mise en œuvre du soutien en faveur des arts de la rue et de la piste, des dépenses d'organisation sont engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande le 23 juin 2014.

Description :

I- Présentation du bénéficiaire

La compagnie Malaxe a été créée à Marseille en 2011 par Emeline Guillaud et crée pour l'espace public à la croisée des disciplines (arts de la rue, danse, cirque, arts plastiques, musique). Le travail de la compagnie s'inscrit dans un rapport physique au monde, confrontant les corps à leur environnement dans une sensibilité aux notions d'apesanteur et de gravité. La compagnie a bénéficié d'une résidence à la Cité des Arts de la Rue à Marseille en 2011 et a créé rn 2012 un spectacle pour l'espace public : « Limite de

discrétion » qui a reçu l'aide à la résidence de production de la DGCA et a été diffusé dans le festival Scènes de rue à Mulhouse à l'issue d'une résidence.

II – Présentation du projet

Nature du projet : Nouvelle création, Entre(EUX)

Champ artistique : Arts de la rue

Dates & lieux du projet : automne 2014 – printemps 2015

Description du projet :

La nouvelle création de Malaxe est une chorégraphie pour cinq personnes pour la rue, à la rencontre du cirque, de la performance, des techniques de la corde et de la couture. L'équipe artistique compte un auteur, quatre danseurs, trois musiciens, un cordiste et une plasticienne. Il s'agit d'une « histoire de rencontre, de relier les gens et les façades par une installation plastique. Dans ce décor de portion de rue naît une forêt de vêtements, un tissage de vie qui nous lie, nous relie.. »

La mise en œuvre de la création passe par plusieurs temps de résidence à La gare à coulisse (Eurre) en octobre 2014 et à l'automne 2014 et au printemps 2015 en Essonne à la Barakt chez Animakt à Saulx-les-Chartreux en lien avec des actions en direction des publics (interventions autour de la danse et du cirque, de l'exploration du mouvement et autour de réalisations plastiques).

La création a reçu la bourse Beaumarchais-SACD écrire pour la rue.

Diffusion prévue : présentations d'étapes de travail avec des partenaires essonniers en lien avec Animakt, festival « Les insolites » à Massy en 2015, Pronomade(s) (Haute-Garonne)

Partenaires du projet (Acquis) :

Fondation Beaumarchais
Animakt

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Préciser si ce BUDGET est présenté en : **H.T.** **ou** **T.T.C.**

DEPENSES	€	RECETTES	€
DEPENSES ARTISTIQUES		ETAT	
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre): <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts artistes :		Autre(s) Direction(s) du Ministère de la Culture (préciser) <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Mise en scène- 54h	600	Autre(s) subvention(s) de l'Etat (Préciser): <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Jeu – 5 pers x 54h	3000		
Costumes - 25h	300		
Musiciens – 3 pers x 23h	800		
Total charges employeur artistes	2550		
		COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Défraiements	1280	Région Ile-de-France	
Hébergements	300	Région IDF – Résidence territoriale	12500
Transports	2500	Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
		Autres Régions (préciser) : Provence Alpes Côte d'Azur <input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	5000
DEPENSES TECHNIQUES			
Salaires bruts techniciens accroches	300		
Charges employeur techniciens	180		
Achats matériels accroches et régie	1500		
		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION		ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures /</i>		SACD – Beaumarchais – Bourse d'écriture arts de la rue <input checked="" type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	3525
Salaires bruts :		SACD – Beaumarchais – Aide à la résidence de création <input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	700
Mise en scène - 54h	600	MECENAT & SPONSOR	
Jeu – 5 pers x 54h	3000		
Production - 70h	800		
Costumes - 25h	300		
Accroches - 25h	300		
Musiciens – 3 pers x 23h	800		
Communication - 36h	400		
Total charges employeur	3450		
Achat action culturelle / Matériel enregistrement sonore et couture	1400		
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
Scénographie	1000		
Costumes	500		
AUTRES DEPENSES			
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>			
Frais administratifs	400	Apports de coproduction (préciser) :	
Assurance	60	Co-élaboration- Animakt - Saulx-les-chartreux	2500
Communication	200		
		Autres (préciser) :	

		Apport propre Malaxe	2295
TOTAL	26520	TOTAL	26520

Soutien régional proposé

La Région soutient l'association Malaxe pour le projet de création du spectacle « Entre(EUX) » à hauteur de 5000 € sur une base subventionnable de 16 960 € correspondant au budget prévisionnel du projet, déduction faite de l'écart entre la somme demandée et la somme obtenue (7500 euros), des Achat d'action culturelle (1400 euros) et des autres dépenses (660 euros).

Exercice	Montant
2014	5 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014835
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ANNIBAL & SES ELEPHANTS (AIDE AU PROJET ECONOMIC STRIP) - CP DU 17 OCTOBRE 2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste	166 500,00 €	9,01 %	15 000,00 €
Montant Total de la subvention			15 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ANNIBAL & SES ELEPHANTS
 Adresse administrative : 3B RUE VICTOIRE HEUDAULT
 92700 COLOMBES
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Jean-Yves TOUBLANC, Président

Objet : NC

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 38509407300041

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste
 Rapport Cadre : CR52-13 du 20/06/2013

Objet du projet : projet eCOnoMic STRIP dont la première représentation sera en mai 2015

Date prévisionnelle de début de projet : 23 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé :

Dans le cadre de cette mise en œuvre du soutien en faveur des arts de la rue et de la piste, des dépenses d'organisation sont engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande le 23 juin 2014.

Description :

I- Présentation du bénéficiaire

La compagnie des arts de la rue Annibal et ses éléphants a été créée en 1991 par Frédéric Fort et Thierry Lorent. Elle est adhérente de la fédération des arts de la rue et compagnie associée à l'Atelier 231 – Centre national des arts de la rue de Haute Normandie. Très implantée à Colombes, elle dirige la Cave à théâtre. Les comédiens, metteurs en scène et auteurs de la compagnie sont très actifs sur ce territoire, proposant le festival international « Bancs publics » et de nombreuses autres actions en lien avec les amateurs. La compagnie compte plus d'une dizaine de spectacle. La dernière création en 2011, « Le Film du dimanche soir », compte plus de 60 représentations.

La compagnie est subventionnée par la Ville de Colombes, le Conseil général des Hauts-de-Seine, le Ministère de la Culture (DRAC et DGCA), la SACD, l'ADAMI et ARCADI.

II – Présentation du projet

Nature du projet : éCOnoMIC STRIP (nouvelle création)

Champ artistique : arts de la rue

Dates & lieux du projet : Résidence à l'atelier 231, CNAR de Haute-Normandie en 2014 et 2015 (la compagnie est associée au CNAR), trois périodes de résidence à l'Avant-Seine à Colombes (7 jours en 2015), résidence au Fourneau-CNAR 29 en avril 2015, diffusion à partir du 8 mai 2015

Description du projet :

Il s'agit de l'histoire de six travailleurs licenciés d'une usine de bancs. Transformant leur usine en BD géante et portant leur revendication sous forme de rébus leur combat perdu d'avance devient une fable théâtrale ludique illustrée par le dessinateur de presse Malingrëy.

Le spectacle est mis en scène par Evelyne Fagnen. L'équipe artistique compte six comédiens.

260 heures d'actions en direction des publics sont prévues (lycées et collèges avec 358 élèves).

Diffusion prévue :

Treize représentations prévues en Ile-de-France dont deux en salle à l'Avant-Seine les 8 et 9 mai 2015 et onze en extérieur (Parades, De jour de Nuit, Rencontres d'Ici et d'Ailleurs...).

Partenaires du projet (Acquis) :

Sept coproducteurs : Atelier 231, L'Avant-Seine, Le Fourneau, L'Archipel, Moulin Fondu, Parade(s), 2R2C

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Budget du projet

DEPENSES	HT€	RECETTES	HT€
DEPENSES ARTISTIQUES		ETAT	
<i>Préciser le détail des postes</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre): <input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	15000
Salaires bruts artistes	107880	Autre(s) Direction(s) du Ministère de la Culture (préciser) DGCA <input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	5000
Charges employeur artistes	58620		
Défraiements		Autre(s) subvention(s) de l'Etat (Préciser): <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Droits d'auteur	15000		
Autres (préciser) :		COLLECTIVITES 107880TERRITORIALES	
		<u>Région Ile-de-France</u>	
DEPENSES TECHNIQUES		Région IDF – Aide au projet	30000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens	9600	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Charges employeur techniciens	5214	Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Défraiements	62856	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Locations de salle		Communes (préciser chaque commune) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Locations de matériels		Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Construction, fabrication (décors, costumes...)	15000	UNION EUROPEENNE	
Coûts d'installation (montage, démontage)		<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Transports		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Communication		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	
		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
		ARCADI	18000
AUTRES DEPENSES		SACD	2500
Part de charges de fonctionnement		Autres (préciser) : ADAMI	15000
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		MECENAT & SPONSOR	
Prorata salaire administration et gestion	10330	AUTRES RECETTES	
		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
		Billetterie	
		Recettes de coréalisation	
		Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) : cf p 11	108000
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations) 26	91000

TOTAL	284500	TOTAL	284500
--------------	---------------	--------------	---------------

Soutien régional proposé

La Région soutient la création d'Economic strip à hauteur de 15 000 euros sur une base subventionnable de 166 500 euros correspondant aux dépenses artistiques et déduction faite de l'écart de 15 000 euros entre la subvention demandée et la subvention proposée.

Exercice	Montant
2014	15 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015481
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : COMPAGNIE LUNATIC (AIDE A PROJET : FILEUSE) - DEMANDE CP 17 OCTOBRE 2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste	31 155,00 €	19,26 %	6 000,00 €
	Montant Total de la subvention		6 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMPAGNIE LUNATIC
 Adresse administrative : 22 RUE BERTHOLLET
 75005 PARIS 05
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Michel BUTHAUD, Président

Objet : NC

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 43877380600015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste

Rapport Cadre : CR52-13 du 20/06/2013

Objet du projet : projet FILEUSE à Paris, de décembre 2013 à avril 2015.

Date prévisionnelle de début de projet : 23 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé :

Dans le cadre de cette mise en œuvre du soutien en faveur des arts de la rue et de la piste, des dépenses d'organisation sont engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande le 23 juin 2014.

Description :

COMPAGNIE LUNATIC (75/78/93/94)

I- Présentation du bénéficiaire

Acrobate aérienne formée aux Noctambules et enseignante à l'Académie Fratellini, Cécile Mont-Reynaud travaille sur des agrès originaux qu'elle conçoit.

Lauréate des Jeunes Talents cirque en 2002, elle a été très vite bien repérée dans le milieu du cirque et joue beaucoup en extérieur mais aussi en circulaire. Elle a également créé des spectacles pour le jeune public ("Marche ou rêve !", diffusé au Off d'Avignon en juillet 2014).

La compagnie bénéficie d'un studio privé à Romainville où elle commence à tisser des liens avec la Ville avec un projet d'implantation.

Elle bénéficie par ailleurs d'une relation privilégiée avec l'Abbaye de Port Royal qui l'accueille régulièrement pour des temps de travail ainsi que ponctuellement pour de la diffusion. Parallèlement elle a noué des liens avec la Cie 36 du mois, l'Atelier du Plateau, Anis Gras...

II – Présentation du projet

Nature du projet : création de « Fileuse - solo aérien pour espace public urbain ou naturel »

Champ artistique : cirque de création sous chapiteau / arts de la rue

Dates & lieux du projet : juin 2014 - avril 2015 à Paris 19e, Arcueil, Port Royal, Fosses, Fresnes, Nanterre, Saint-Denis

Description du projet :

- Nature du projet & singularité artistique

Son projet de création "Fileuse" fait partie d'un diptyque en circulaire "Mue" autour du corps sensible, imaginaire et architectural, basé sur un agrès aérien fait de cordes, créant une architecture verticale.

"Fileuse" est un solo qui associe l'auteur Laurence Vielle, un dispositif électro-acoustique conçu par W. Wendling et Cécile Mont-Reynaud.

Le projet prévoit une version intérieure sous chapiteau (circulaire) [création en mars 2015 au Cirque électrique] et une version en extérieur (de nuit).

- Actions culturelles prévues auprès des publics
 - Avec Anis Gras : intervention auprès d'enfants, atelier avec des personnes âgées en septembre 2014
 - Avec l'Atelier du plateau : rencontre avec des jeunes du 19e arrondissement
 - Avec l'Abbaye de Port Royal : interventions auprès de 2 classes d'école primaire autour du travail acrobatique
 - Avec l'Espace Germinal : interventions avec des tout-petits dans le cadre d'un CLEA
 - Avec la Cie 36 du mois : atelier sur le mouvement en espace ouvert

Diffusion prévue en 2015 et 2016 :

Ile-de-France : La fête du Chapiteau Bleu Tremblay-en-France (93)

National : Les Accroches cœur (49), Chalons dans la Rue (71), Festival de Rue à Caen (61), Scènes croisées de Lozère (48), Les Arts de la Rue Cholet (49)

International : Festival La Strada à Graz en Autriche

Partenaires du projet:

- La Muse en circuit (coproduction, mise à disposition de moyens humains et techniques),
- Anis Gras (mise à disposition de lieu et actions culturelles),
- Cie 36 du mois à Fresnes (mise à disposition du lieu, accompagnement technique et administratif,

actions culturelles)

- Atelier du Plateau (mise à disposition du lieu, diffusion),
- Académie Fratellini (mise à disposition du lieu, travail avec les apprentis, diffusion),
- Abbaye de Port Royal, Musée national des Granges (mise à disposition du lieu, action culturelle, coproduction),
- Les Noctambules (mise à disposition du lieu, diffusion),
- Espace Germinal (mise à disposition du lieu, diffusion)

Soutiens publics :

Acquis : DRAC, Sollicité : DICREAM

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Budget du projet (TTC)

DEPENSES	€	RECETTES	€
DEPENSES ARTISTIQUES	9225	ETAT	
<i>Préciser le détail des postes</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre): <input type="checkbox"/> acquis	12500
Salaires bruts artistes	6150	Autre(s) Direction(s) du Ministère de la Culture	
Charges employeur artistes	3075		
Droits d'auteur		DICREAM <input type="checkbox"/> sollicité	7000
Autres (préciser) :		COLLECTIVITES TERRITORIALES	
		<u>Région Ile-de-France</u>	
DEPENSES TECHNIQUES	12616	Région IDF – Aide au projet	6000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) :	
Salaires bruts techniciens	7600	Autres Régions (préciser) :	
Charges employeur techniciens	5016	Départements (préciser) :	
Achats matériels	900		
Construction, fabrication (décors, costumes...)	3200	UNION EUROPEENNE	
Coûts d'installation (montage, démontage) compris ds les dép tech		<i>Préciser le dispositif :</i>	
Transports repas hébergement	2673	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Communication	300	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
AUTRES DEPENSES		SACD	
Personnel administratif (charges comprises)	2241		
		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	

		Apports de coproduction (préciser) :	4000
		Autres (préciser) : Apport Cle	1655
TOTAL	31 155	TOTAL	31 155
Mise à disposition de Matériel Son	1164	Mise à disposition de Matériel Son	1164
Mise à disposition de Compositeur	3486	Mise à disposition de Compositeur	3486

Soutien régional proposé

La Région décide de soutenir la Compagnie Lunatic pour la création de « Fileuse - solo aérien pour espace public urbain ou naturel » à hauteur de 6 000€ sur une base subventionnable de 31 155 € correspondant au budget prévisionnel proposé.

Exercice	Montant
2014	6 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015679
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : LE JOUR SE LEVE (AIDE AU PROJET ENTRE DEUX) - CP 17 OCTOBRE 2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste	109 597,00 €	16,42 %	18 000,00 €
	Montant Total de la subvention		18 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE JOUR SE LEVE
 Adresse administrative : 2 RUE BAUDIN
93400 SAINT OUEN
 Statut Juridique :
 Représentant : Monsieur Nicolas TISSIER, Président

N° SIRET : 40126602800026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste
 Rapport Cadre : CR52-13 du 20/06/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 23 juin 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Oui
 Motivation démarrage anticipé :

Dans le cadre de cette mise en œuvre du soutien en faveur des arts de la rue et de la piste, des dépenses d'organisation sont engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande le 23 juin 2014.

Description :

COMPAGNIE LE JOUR SE LEVE (95/92/78)

I- Présentation du bénéficiaire

La compagnie Le jour se lève créée en 1995 par Emmanuel Oger développe un projet désormais tourné vers le cirque sous chapiteau. La compagnie développe son projet autour de trois axes de travail et de recherche : la création de spectacles en « arts mêlés » danse, cirque, musique et projection d'image – un projet de sensibilisation sur les violences faites aux femmes « Le Consentement de la femme amoureuse » - et un volet international au travers d'action de formation et de création.

En Colombie, Emmanuel Oger a accompagné à la professionnalisation des élèves de l'école de cirque de

Santa Marta. Il est également intervenu à l'école de cirque social de Phare Ponleu Selpak au Cambodge. Il mène un important travail de collaboration et d'échange artistique depuis 2010 avec une compagnie argentine La Arena. Emmanuel Oger a ainsi notamment accompagné et permis la diffusion de « Travelling » de la compagnie La Arena la saison 2014-2015 dans le réseau CirquEvolution dans le Val d'Oise. Il intervient également auprès des élèves du Centre National de Arts du Cirque de Châlons-en-Champagne.

La dernière création de la compagnie Le jour se lève « Tango sous chapiteau » créée pour la saison 2008-2009 avec un orchestre de tango qui accompagnait des improvisations de cirque était présenté sous le chapiteau du Grand Céleste.

La compagnie, implantée dans les Yvelines est associée au théâtre du Vésinet et bénéficie régulièrement des aides à la création du Conseil Général des Yvelines. Elle est engagée pour au moins deux années dans une collaboration (résidences, actions culturelles, diffusion) avec l'Espace Chapiteau cherche-trouve, école de cirque mais également lieu de création et de diffusion, installé récemment sur la base de loisirs de Cergy-Pontoise.

II – Présentation du projet

Nature du projet : création de « entre deux »

Champ artistique : cirque de création sous chapiteau

Dates & lieux du projet : juillet 2014 - avril 2015 à Nanterre, Cergy-Pontoise, Achères, Plaisir, Le Vésinet, Fontenay-le-Fleury, Rambouillet, Bezons.

Description du projet :

- Nature du projet & singularité artistique

La création « Entre deux » est composée de deux formes :

- Une forme circulaire longue sous chapiteau (1h10)
- Une forme courte adaptée en théâtre (35min) toujours présentée dans le cadre de soirée partagée avec une autre compagnie permettant la rencontre et la découverte de plusieurs univers circassiens et équipes artistiques (« Consolations » de Raphaëlle Boitel, « In box » avec l'Académie Fratellini ou encore une création de la compagnie les Galapiats).

La forme longue de la création « Entre deux » présenté sous chapiteau est un spectacle qui réunira quatre interprètes formant des duos acrobatiques et aériens et une musicienne : Mathieu Antajan (danse contemporaine et corde lisse), Tarzana Fourès (trapèze et corde lisse), Catherine Laurent (danse contemporaine, hip-hop et main à main), Grégoire Puren (comédien, danse contemporaine et mât chinois) et Murielle Lantignac (chant).

L'image et la vidéo seront également présents à travers des projections d'images préenregistrés et des captations en direct et projetées sur les corps dansants ou d'autres supports.

Le détournement des disciplines aériennes et des agrès est un élément placé au centre de la création : un mat chinois en suspension sans point d'appui, un mât chinois pendule (avec un point fixe au sol et haubané à son extrémité), un rapport chorégraphique inversé avec un danseur au sol et un danseur en aérien la tête en bas...

Les principaux partenaires du projet sont l'Espace Cherche-trouve de Cergy-Pontoise avec ces chapiteaux école et spectacle où la compagnie est en résidence pour au moins deux années et les Arènes de Nanterre. La compagnie y est accueillie pour des temps de travail et de recherche (résidence de deux semaines en juillet et mis à disposition du chapiteau spectacle sur la saison).

Une résidence courte musique au Sax d'Achères en octobre 2014 va permettre à la compagnie l'enregistrement des musiques et voix du spectacle. La création lumière sera réalisée à partir d'une résidence fin décembre 2014 au théâtre du Vésinet. Début Janvier 2015, la compagnie accueillie pour une dizaine de jour au théâtre Eurydice de Plaisir travaillera à l'adaptation en théâtre de la forme courte.

- Actions culturelles prévues auprès des publics

Dans le cadre de la résidence de la compagnie à l'Espace Cherche-trouve, de nombreuses actions pédagogiques et culturelles seront proposées tant aux visiteurs de la base de loisirs qu'à un public amateur et professionnel des arts du cirque :

- Stages de pratiques artistiques (danse, cirque, théâtre) : objectifs : découverte de nouvelles pratiques pour les visiteurs de la base de loisirs
- Stage de dramaturgie basé sur l'improvisation en mouvement. Public : stagiaires BPJEPS (futurs Initiateurs en arts du cirque).
- Pratique artistique et technique (lumière, accroches, sécurité). Public : jeunes en insertion (centres d'éducation renforcé).
- Stages de danse avec improvisations. Public : Adhérents de l'école de cirque « Cherche-Trouve »
- Présentation d'une étape de travail par la Cie (à chaque fin de résidence : septembre, octobre, décembre). Public : Professionnels et responsables d'associations. Objectif : Communiquer sur les résidences de création et sur le processus de création d'un spectacle en arts mêlés.

Diffusion prévue en 2015 et 2016 :

Dates prévues pour la forme longue sous chapiteau : Espace Cherche-trouve : 28 et 29 mars 2015 et Les Arènes de Nanterre : 4 et 5 avril 2015.

Dates prévues pour la forme courte sous forme de rencontres de cirque : Théâtre Eurydice de Plaisir : 16 janvier (2 représentations), Théâtre Le Vésinet : 23 janvier (2 représentations avec "Consolations"), Théâtre de Fontenay Le Fleury : 30 janvier (1 représentation avec "In Box"), Le Nickel Odéon de Rambouillet : 6 mars (2 représentations avec "In box") et Théâtre Paul Eluard de Bezons (Festival CirqEvolution) 10 février (2 représentations avec "Consolations" de Raphaëlle Boitel).

Partenaires du projet:

Espace Chercher-trouve (95), Les Arènes de Nanterre (92), Le Sax d'Achères (78), le Théâtre Eurydice (78), le théâtre du Vésinet (78).

Soutiens publics :

Sollicité : Conseil Général des Yvelines : Aide à la production, Adami : aide au financement des interprètes, Arcadi : aide à la production, Spedidam : aide au financement des salaires.

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Budget du projet (TTC)

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
DEPENSES ARTISTIQUES		ETAT	
<i>Préciser le détail des postes</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre): <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts artistes	19480	Autre(s) Direction(s) du Ministère de la Culture (préciser) <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Charges employeur artistes	11688		
Salaires équipe créative (metteur en scène, chorégraphe...)	13125	Autre(s) subvention(s) de l'Etat (Préciser): <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Charges employeur artistes création	7875		
		COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Défraiements (transports et repas)	6 164		
Droits d'auteur (SACD)	5 165		
Autres (préciser) : Prestations de service	7 000	<u>Région Ile-de-France</u>	
DEPENSES TECHNIQUES		Région IDF – Aide au projet	23 000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens (son et lumière)	5 760	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Charges employeur techniciens	3456	Départements (préciser) : CG 78 <input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	15 000
Défraiements (frais résidences)	2 000	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Locations de salle		Communes (préciser chaque commune) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Locations de matériels (musique)	800	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Achats matériels (cirque et vidéo)	6 000		
Construction, fabrication (décors, costumes, musique)	7 500	UNION EUROPEENNE	
Coûts d'installation (montage, démontage)		<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Transports (scénographie)	3 000	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Communication	2 500	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	3000
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	
		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
		ARCADI	
AUTRES DEPENSES		SACD	5 165
Part de charges de fonctionnement emploi CAE	3 820	Autres (préciser) : SPEDIDAM (production et aide à l'enregistrement)	10 000
Charges sociales CAE	3 264	ADAMI	9 000
Comptabilité et banque	2 300	MECENAT & SPONSOR	
		AUTRES RECETTES	
		Apport le jour se lève	2 500
		Résidences financées	2 000
		Défraiements	4 532
		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
		Billetterie	
		Recettes de coréalisation	1 700
		Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	

		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	36 000
		Autres (préciser) :	
TOTAL	111897	TOTAL	111897
Mise à disposition de locaux	5 500	Mise à disposition de locaux	5 500
Mise à disposition de personnel	5 500	Mise à disposition de personnel	5 500
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	

IV – Soutien régional proposé

La Région décide de soutenir la Compagnie Le jour se lève pour la création de « entre deux » à hauteur de 18 000€ sur une base subventionnable de 109 597 € correspondant au budget prévisionnel proposé déduction faite du poste « comptabilité et banque ».

Exercice	Montant
2014	18 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014823
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ASSOCIATION MELI-MELO (AIDE A RESIDENCE D'IMPLANTATION DE LA MIA CIE) - CP OCTOBRE 2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	18 500,00 €	35,14 %	6 500,00 €
	Montant Total de la subvention		6 500,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MELI MELO
 Adresse administrative : 70 B AV DES ETANGS
78170 LA CELLE SAINT CLOUD
 Statut Juridique :
 Représentant : Madame Eva CATE-CARBAJO, Présidente

N° SIRET : 45398984000013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à une résidence territoriale arts de la rue et/ou de la piste
 Rapport Cadre : CR52-13 du 20/06/2013

Objet du projet : résidence d'implantation de la Mia Cie du 15 juillet 2014 au 30 juin 2015, à Versailles

Date prévisionnelle de début de projet : 23 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé :

Dans le cadre de cette mise en œuvre du soutien en faveur des arts de la rue et de la piste, des dépenses d'organisation sont engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande le 23 juin 2014.

Description :

I- Présentation du bénéficiaire

Créée en 1998 par deux artistes circassiens Josselin Rouvillois et Laurent Seingier, l'association Méli-Mélo est d'abord une école de cirque amateur, installée sous chapiteau à Versailles, sur un terrain mis à disposition par la Ville.

Le chapiteau est un 2 mâts (dimensions : 16*20 m) de conception Lemmens avec une toile opaque et un

espace scénique modulable de 7 m de profondeur, 8m d'ouverture et 6 m sous la coupole. Il est équipé en son et lumières et classé ERP 4e catégorie : il peut accueillir jusqu'à 248 personnes.

Par ailleurs, l'association dispose de bureaux (roulotte) et d'une capacité d'hébergement en caravanes pour 8 personnes.

Parallèlement à son activité d'école, agréée jeunesse et éducation populaire et membre de la Fédération française des écoles de cirque, l'association accueille des compagnies émergentes en recherche de lieux de travail (résidences courtes de 3 à 12 jours) ou de diffusion.

Le Chapiteau propose une programmation (32 représentations par an) autour de numéros de cirque, notamment pendant le Mois Molière en juin.

La Ville de Versailles met à disposition gratuitement le terrain d'installation du chapiteau ainsi que les lieux de vie ; cette mise à disposition est estimée à 27 000 € par an.

II – Présentation du projet

Champ artistique : cirque de création sous chapiteau

Type de résidence : résidence territoriale d'implantation

Dates (et lieu) de la résidence : du 15 juillet 2014 au 30 juin 2015

Partenaire de la résidence : Mia Compagnie

La Mia Compagnie est une jeune compagnie composée de 3 circassiennes : Camille Roquencourt (formée au CRAC Balthazar à Montpellier puis à l'ENACR de Rosny ainsi qu'aux Noctambules, spécialisée en aérien), Marie Pallu (formée notamment aux Noctambules) et Marina Félix (aérien et musique).

Objectifs et contenu de la résidence

- Objectif et contenu de la résidence en termes de création, diffusion et action culturelles :

Le projet est d'accueillir une toute jeune compagnie : la Mia Compagnie (dont certains artistes interviennent à l'école de cirque amateur) et d'accompagner son projet de création "Accrochées" (aérien et manipulation d'objets) en lui mettant à disposition le chapiteau pour des temps de travail et de répétition soit 85 jours répartis sur l'année, en organisant des étapes de création devant un public jeune ou de quartier (3 sorties de résidence prévues), en l'accueillant en diffusion en juin 2015 (dans le cadre d'une coréalisation).

Le projet de résidence territoriale comprend plusieurs phases :

- 1) Juillet – septembre 2014 : temps de recherche suivi d'une 1ère étape publique de création lors des Journées du patrimoine à Versailles
- 2) Octobre-décembre 2014 : 2e étape publique de création entre le 15 et le 22 décembre avec un public scolaire, du tout public et des centres sociaux
- 3) Janvier-mars 2015 : 3e étape publique de création dans le cadre du festival jeune public de la maison de quartier de Porchefontaine
- 4) Avril-mai 2015 : 3 étapes de création hors Versailles suite à des résidences dans des lieux partenaires
- 5) Juin 2015 : représentation sous le chapiteau Méli-Mélo dans le cadre du Mois Molière à Versailles.

- Focus sur les actions culturelles prévues avec les publics :
- Ateliers laboratoires avec des élèves de l'école autour de la création

- Rencontres avec les publics
- Interventions dans le cadre de l'école de cirque avec les ados et les adultes
- Intervention avec des personnes en situation de handicap (maison d'Eole)
- Ateliers découverte des arts du cirque avec des écoles...
- Implication de chaque partenaire dans la résidence :

Méli-Mélo apportera :

- mise à disposition du chapiteau sur une durée cumulée de 85 jours pour des temps de travail
- mise à disposition d'un régisseur pour la création son et lumière (6 jours) et conseil pour la construction de l'agrès et l'utilisation quotidienne du chapiteau
- prêt de matériel technique
- soutien au niveau administratif : mise à disposition d'un salarié (14 heures par mois), soutien à la recherche de financements...
- soutien en communication : création des outils de communication, mobilisation du réseau du chapiteau, invitation des partenaires et professionnels...
- coordination et organisation des actions culturelles
- logement des artistes.

La Mia Compagnie s'investira dans la vie du lieu à travers des interventions dans le cadre de l'école de cirque et dans le cadre d'actions culturelles avec les publics autour de sa création.

Elle bénéficie par ailleurs de résidences aux Noctambules, à l'Arrondi (lieu de résidences/école de cirque) à Chartres et chez la compagnie Isis (02).

Soutiens publics de la résidence

Ville de Versailles – apport en nature : mise à disposition du terrain et des lieux de vie (bureaux et cavaranes).

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Budget du projet (HT)

DEPENSES	€	RECETTES	€
DEPENSES ARTISTIQUES		ETAT	
Salaires bruts artistes 3 circassiennes & 2 metteuses en scène	10 200	DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Charges employeur artistes	5712		
Droits d'auteur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Défraiements	1785	Région Ile-de-France	
Achats de spectacle		Région IDF – Résidence territoriale	21 590,4
Autres : transports	1900	Autres Régions (préciser) :	
DEPENSES TECHNIQUES		EPCI	
Salaires bruts techniciens	1024	Communes (préciser chaque commune) :	
Charges employeur techniciens	672	Autres (préciser) :	
Locations (préciser): Chapiteau,	2747		

chauffage, électricité.			
Défraiements	500	UNION EUROPEENNE	
Transports	1500	<i>Préciser le dispositif :</i>	
Achats matériels	3500	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Communication	1500	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION		ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures 140h</i>		SACD	
Salaires bruts <i>2 postes administratifs (communication, production...)</i>	1792	Autres (préciser) :	
Charges employeur	896	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle <i>Animations d'ateliers, interventions artistiques...</i>	2246,4	Crowdfunding	4000
AUTRES DEPENSES			
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
		Recettes de coréalisation	4 000
		Prestations de service : <i>interventions artistiques</i>	2000
		Apports de coproduction : billetterie	2000
TOTAL	33 590,4 0	TOTAL	33590,4 0
Mise à disposition du terrain et de la roulotte – Ville de Versailles	6520	Mise à disposition du terrain et de la roulotte – Ville de Versailles	6520

Soutien régional proposé

La Région décide de soutenir l'association Méli-Mélo pour le projet «résidence territoriale d'implantation de la Mia Compagnie » du 15 juillet 2014 au 30 juin 2015 à hauteur de 6 500 € sur une base subventionnable de 18 500 € correspondant au budget du projet déduction faite de l'écart entre la somme demandée et l'aide accordée.

Exercice	Montant
2014	6 500,00 €